

Pour le courrier des lecteurs du Wort

Lettre ouverte à l'archevêque

Père Évêque,

À l'occasion de la confirmation de 72 adolescents à Dudelange le mois dernier vous avez donné aux jeunes confirmés une allocution très remarquée, telle que vous fûtes chaudement applaudi par une assistance de près de 500 personnes. Vous aviez en effet expliqué combien les jeunes Luxembourgeois - comparés à beaucoup d'autres jeunes du monde, en particulier les jeunes Japonais que vous connaissez bien - étaient privilégiés de bénéficier d'un important temps de loisir et comment, animés de la grâce de la confirmation, ils pouvaient mettre à profit ce précieux temps, d'abord pour la réflexion et la prière, ensuite pour des actes d'amour du prochain, donnant ainsi un témoignage chrétien fort à leur entourage. Ne voulant pas prendre à vous seul tous ces applaudissements, vous avez invité les jeunes confirmés à applaudir leurs parents avec l'argumentation suivante :

« Si vos parents n'avaient pas pris la responsabilité de vous conduire au baptême à une époque où vous ne pouviez ni voir ni entendre ni parler ni marcher, vous ne seriez pas ici aujourd'hui pour le sacrement de la confirmation.

Si, avant de vous nourrir, vos parents avaient attendu de savoir si vous préférez pizzas ou spaghettis ou légumes ou hamburger ou beefsteak, vous n'auriez pas survécu et vous ne seriez pas ici aujourd'hui. »

Bien évidemment les applaudissements furent spontanés et forts.

Cher Père Évêque, vous auriez très bien pu continuer dans la foulée avec, par exemple, les réflexions complémentaires suivantes :

Si vos parents ne vous avaient pas inscrits au cours de religion, si ces cours n'avaient pas été donnés par les curés, vicaires et sœurs de la Doctrine chrétienne par le passé, et par les chargés de cours de religion aujourd'hui, et si toutes ces personnes n'avaient pas été rémunérées par l'État, vous ne seriez pas ici aujourd'hui. Applaudissez donc vos parents, vos instances politiques et ecclésiastiques.

Si, avant de vous donner l'instruction religieuse catholique qui était aussi la leur, vos parents avaient attendu que vous puissiez décider vous-mêmes à l'âge de la majorité légale, d'embrasser la religion chrétienne ou juive ou musulmane, ou la philosophie bouddhiste ou hindoue ou confucéenne, ou de rester des citoyens areligieux, athées ou simplement indifférents, vous ne seriez pas non plus ici aujourd'hui. Applaudissez vos parents, une fois de plus.

Cher Père Évêque, revenant au pays après 22 ans d'absence au Japon vous avez comme tout le monde constaté une baisse attristante de la pratique religieuse au Luxembourg, et tout le monde comprend que vous ayez eu peur quand en 2014 le nouveau Gouvernement eut l'audace de vouloir ramener à zéro endéans dix ans le financement traditionnel de l'église catholique au Luxembourg. Le 26 janvier 2015 vous avez ainsi, sous la pression et dans la précipitation, signé une convention, ensemble avec d'autres confessions minoritaires présentes au Luxembourg, dans le but premier de sauver au plus vite un minimum de soutien financier. Selon vos propres paroles cette convention, et

notamment la suppression pure et simple du cours traditionnel de religion dans les enseignements fondamental et secondaire, vous a fait beaucoup mal. Personne ne pouvait vous en tenir rigueur.

Mais, avec le recul depuis janvier dernier, et notamment après que la population luxembourgeoise eut répondu en juin dernier par un non massif aux trois questions restantes du référendum lesquelles étaient posées avec le même empressement et une insistance aussi forte - un bousculement que le citoyen luxembourgeois de nature plutôt débonnaire abhorre tout particulièrement - vous ne pouvez pas être insensible aux souhaits inchangés de 70% des parents d'inscrire leurs enfants au cours de religion, ni aux souhaits de la quasi-totalité des Fabriques d'église de garder leur autonomie sur le plan local. Vous ne pourrez sincèrement pas tourner le dos à la très grande majorité de vos diocésains en voulant maintenir une convention dont ils avaient pris connaissance avec consternation et méfiance et que la réalité des faits depuis janvier 2015 rend inadéquate et caduque.

En vous désistant de cette convention vous n'avez pas besoin de vous gêner dans la mesure où le grand partenaire de la convention, le Gouvernement, n'a cessé depuis deux ans de retirer des dossiers épineux lorsque ceux-ci rencontrent une opposition farouche.

Bien au contraire, en vous désistant de cette convention - un acte demandant à la fois courage et humilité - vous sortirez grandi au regard de vos diocésains ainsi que d'au moins deux des partis politiques de l'opposition, lesquels avaient d'emblée réfuté cette ignominieuse convention et ont tout fait à ce jour pour en empêcher la mise en application.

Jacques Dondelinger